

*Extrait de: « Caminologie ou Traité des cheminées : Contenant des observations sur les différentes causes qui font fumer les cheminées, avec des moyens pour corriger ce défaut » par Pierre Hebrard*



*Date: 1756*

*Conversion effectuée par J.Jumeau  
pour le Musée virtuel du chauffage Ultimheat*

*1/ Extrait de la partie de l'introduction décrivant l'histoire des cheminées ...c'est pourquoi on s'est avisé de construire des fourneaux beaucoup plus commodes et moins dispendieux que ces sortes de voûtes ; ils étaient attenants à plusieurs chambres auxquelles ils communiquaient une chaleur toujours égale : ils avaient un petit soupirail par où sortait la fumée ; Dom de Monfaucon (tome 3 des antiquités, p212, planche 228) nous montre quatre figures de ces petits tuyaux, ils se terminent presque en cônes, et paraissent très propres ç l'usage auquel ils étaient destinés.*

*Vitruve (Livre 5, chapitre 10) en parlant des étuves, a dépeint un de ces fourneaux sous le nom de laconicum. Il avait véritablement la forme d'un fourneau, ainsi qu'il est représenté dans une peinture retrouvée aux Thermes de Tite, dont on peut voir la figure dans les antiquités de Dom de Monfaucon (Tome 3, page 204, planche 122). Conformément au précepte de Vitruve (Livre 5, chapitre 10) il se trouve joint à la chambre à suer, appelée concamerata sudatio, et au tepidarium, qui était la chambre tiède. Il était placé ainsi, afin d'augmenter la chaleur de la première chambre (qui outre cela, était échauffée par des feux souterrains) et de procurer un peu de chaleur à la seconde, en rendant l'air tempéré entre le chaud et le froid, c'est pourquoi on l'appellait trépidarium.*

*Cette façon d'échauffer les chambres a beaucoup de rapport à celle dont on se sert encore aujourd'hui en Moscovie ; on peut le voir par le détail de l'incendie arrivée à Moscou, au palais de l'Impératrice, sur la fin de l'année 1753, il est dit qu'on avait pratiqué dessous les planchers des chambres, des fourneaux qui communiquaient au tuyau d'une cheminée, par des canaux faits en maçonnerie, afin de procurer à toutes ces chambres une chaleur douce et continue ; mais le trop grand feu qu'on faisait pour échauffer ces fourneaux, causa l'embrasement total du palais : apparemment que quelques*

*Conversion:  
03/21/2014*

*Copyright© by ULTIMHEAT.com  
ULTIMHEAT® is a registered trademark*

*P 01*

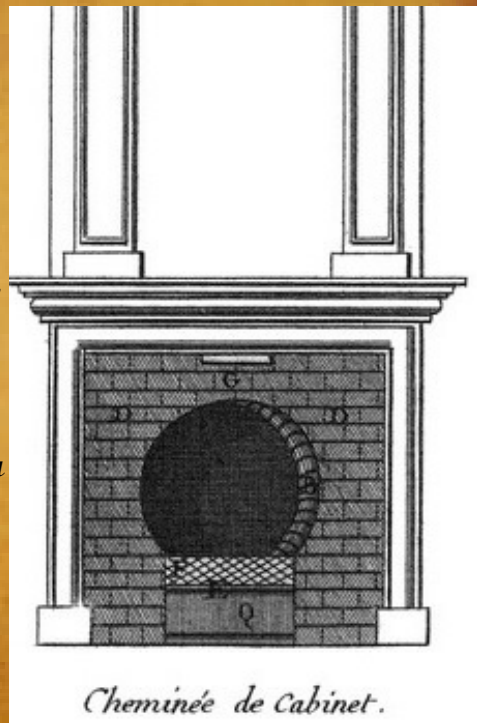
canaux s'étaient crevés. Mais, les fourneaux qui sont devenus plus en usage, sont ceux qui sont connus sous le nom de poêles, ils ont tous les avantages qu'on en peut désirer ; à la vérité, ils n'échauffent qu'une seule chambre, mais ils ne sont sujets à aucun inconvénient, on s'en sert beaucoup en Allemagne et dans tous les pays froids

Avec très peu de bois, ils rendent beaucoup de chaleur, et toujours au même degré. Il s'en fait de brique et de poterie, dont plusieurs, surtout en Allemagne, sont très bien peints et d'une grande dépense. On donne aussi le nom de poêles, aux chambres qui sont échauffées par ces fourneaux. L'usage en est venu jusqu'en France; mais ils sont pour la plus grande partie faits de plaques de fer fondu. A la vérité, on en voit peu en comparaison du grand nombre de cheminées qu'il y a dans tous les bâtiments ; car elles n'ont jamais été si communes qu'elles le sont actuellement et il y a même toute apparence qu'elles seront toujours préférées aux poêles, quand ce ne serait qu'à cause du plaisir que la vue du feu semble ajouter à celui de se chauffer.....

## 2/ Description des Cheminées des Flandres et des Cheminées de Nancy (chapitre huitième)

Description d'une Cheminée qui ne fume point; pratiquée en Flandres chez les gens de cabinet.

Les avantages qu'on retire de l'usage des cheminées de Flandres, sont assez considérables pour mériter qu'on en fasse un détail circonstancié; pour le mieux comprendre, il faut jeter les yeux sur la figure qui représente une petite cheminée de cabinet, ou d'une petite chambre d'étude, telle qu'on les construit en plusieurs endroits, mais plus communément en Flandres; dans laquelle on a pratiqué, par le moyen d'un cercle de fer, une espèce de fourneau, qui, outre les prérogatives d'échauffer considérablement une chambre avec fort peu de bois, confère encore celles d'un poêle de fonte, sans en avoir les incommodités, par la température de la chaleur qui s'entretient toujours au même degré, sans crainte qu'elle porte à la tête la moindre incommodité; outre ces avantages, il a aussi celui d'exclure totalement la fumée de la chambre.

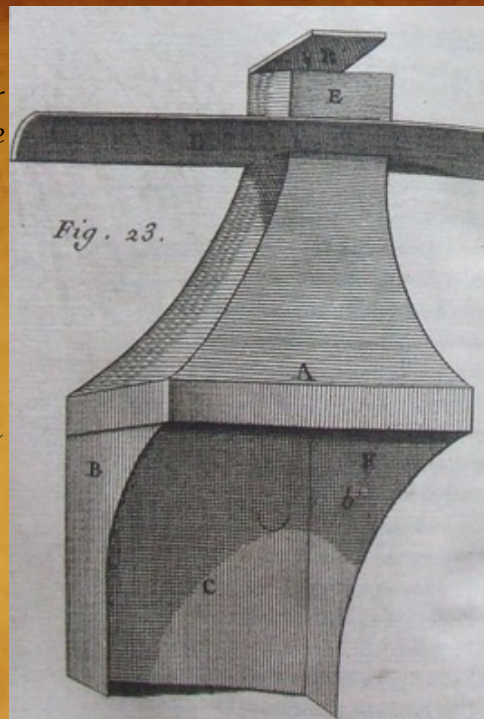


*Cheminée de Cabinet.*

Pour en venir à l'exécution, il faut placer au milieu de la cheminée, sur la même ligne de ses jambages, un cercle de fer A. dont le diamètre contiendra les deux tiers de la largeur de la cheminée; ce cercle doit être fermé seulement jusqu'à la sixième partie de son diamètre, dont les deux bouts étant ouverts, forment les deux pieds droits pour soutenir le fourneau; ce cercle doit avoir environ deux pouces de largeur sur six lignes d'épaisseur; lorsqu'il est placé, il faut fermer en maçonnerie de brique, tout l'espace qu'il y a entre les pieds droits du cercle de fer et le contre-cœur de la cheminée. Etant parvenu au commencement du contour du cercle B il faut continuer la maçonnerie jusqu'à l'autre extrémité, mais en pratiquant une petite voûte bombée, c'est-à-dire dont le profil soit cintré dans toute sa progression. Au milieu de la partie supérieure de cette voûte, il faut laisser une ouverture d'un demi-pied de diamètre environ, pour l'issue de la fumée. On y pratique au-dessus un tuyau en brique qui monte jusqu'au-dessous du chambranle. Tout l'espace qui reste hors du cercle de fer jusqu'aux jambages de la cheminée, doit être fermé en maçonnerie de brique. On peut ensuite le recrépir proprement avec du plâtre, et l'orner, si l'on veut, de peintures. La lettre E. placée entre les deux pieds droits du cercle de fer, marque la place d'un gril de fer posé horizontalement, qui doit tenir lieu d'âtre, et qui, par conséquent, sera de la grandeur de sa place, où il doit être attaché solidement. Pour cela il faut avoir laissé deux retraites à la maçonnerie pour le placer dessus. Le grillage F. qui est attaché au-dessus, sert à retenir le bois qu'on met sur le gril, pour qu'il ne tombe pas sur le pavé de la chambre il suffit que ce grillage monte jusqu'à la naissance du cercle, et le vide Q qui est au-dessous du gril, sert à donner de l'air au feu, et à recevoir les cendres qui tombent du gril; pour empêcher qu'elles ne se répandent trop avant dans la chambre, il faut placer sur le pavé une bande de fer sur champ amovible. Nota, que pour conserver la chaleur du cabinet, il faut, lorsque le bois fera tout consommé, et qu'il ne fumera plus, boucher le haut du petit tuyau de brique avec une lame de fer que l'on passe par une fente qu'on aura laissé vis-à-vis dessous le chambranle, G.

(chapitre neuvième) Des Cheminées portatives de Nancy

Il y a beaucoup de personnes qui ne jugent du prix des découvertes utiles, que par la multiplicité des machines qu'il faut employer pour les faire paraître, ou par la difficulté, le temps que l'on emploie, et la dépense que l'on fait pour en venir à l'exécution. Ceux-là ne trouveront point de leur goût les cheminées portatives de Nancy, qui, par la simplicité de leur construction, la facilité de leur exécution, les utilités et les avantages qu'on en retire, deviennent tous les jours plus communes, à en juger par les envois qu'on en fait dans toutes les parties du Royaume. Outre qu'elles ne font pas si difficiles à exécuter que celles de Flandres, elles ont encore un avantage de plus, qui est, qu'on peut les déplacer facilement, les transporter partout où l'on veut, et les appliquer à d'autres cheminées, pourvu qu'elles soient à peu près de la même grandeur.



Elles font faites de tôle ou de cuivre, tant pour le contre-cœur et les jambages, que pour le petit tuyau, et disposées d'une façon qui n'a rien que d'agréable à la vue; (fig. 23.) car c'est une espèce de petit pavillon carré, A d'où pendent de chaque côté comme deux rideaux B b, à demi tirés, et arrêtés, qui fervent de jambages, avec un fond, C qui fait le contre-cœur; rien ne ressemble mieux à un trône. On peut juger de tous les avantages de cette cheminée par sa configuration. Elle chauffe considérablement la chambre, puisque la chaleur du feu ne peut point sortir par l'ouverture de la cheminée, qui est bouchée totalement avec une plate-forme de tôle, D. coupée exactement suivant la mesure de l'ouverture de la cheminée, et échancrée d'une face pour recevoir le petit tuyau, E. qui termine par en haut le pavillon, et qui doit sortir d'un demi pied par la plate-forme, laquelle doit être appliquée au niveau de la tablette; elle doit encore avoir une petite trappe de chaque côté, d'un demi pied environ en carré, qui ferme en tombant, et qu'on puisse ouvrir facilement lorsqu'on voudra faire monter quelqu'un pour ramoner la cheminée. On aura soin d'enduire les joints avec du plâtre, afin que l'air extérieur qui descend par la cheminée, ne vienne point refroidir la chambre. La même plate-forme sert aussi à empêcher que la fumée qui est souvent repoussée par les vents, ne reflue dans la chambre; et si le vent était si violent, qu'il en fit rentrer par le

petit tuyau, elle serait arrêtée et réfléchié par un rebord, F. fait en retraite au-dessous du pavillon.

*Nota : qu'il faut user de bois coupé court, qui ne passe pas les pieds droits de la cheminée de tôle, laquelle doit être appliquée au milieu, et joignant le contre-cœur de la cheminée de la chambrée. Quant à la mesure de cette petite cheminée de tôle, elle doit être proportionnée à la grandeur de la cheminée de la chambre; par exemple, pour une cheminée de quatre pieds de large, la cheminée de tôle doit avoir un pied et demi de profondeur, deux pieds et deux pouces de largeur, et deux pieds de hauteur, en prenant depuis l'âtre jusqu'au bord du petit pavillon qui s'élève ensuite en se rétrécissant insensiblement, et forme un petit tuyau carré qui doit sortir d'un demi pied par-dessus la plateforme. De plus, il doit y avoir sur ce tuyau, une petite trappe de tôle, R. qu'on puisse ouvrir et fermer par le moyen d'une verge de fer, qui y est attachée par un piton, et dont l'autre bout est replié pour pouvoir l'arrêter. Cette petite trappe sert à boucher le haut du petit tuyau, lorsqu'on veut conserver la chaleur du feu dans la chambre, après toutefois que le bois est consumé, et qu'il ne rend plus de fumée. Au reste, si on trouvait quelque difficulté dans cette exécution, on pourrait faire venir de Nancy une cheminée de tôle toute faite, après avoir envoyé les dimensions de la cheminée à laquelle on veut l'appliquer.*